

107122 / ANP / 2024 / 031 / DM / C-TGA / S / 1 / 2024

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE TONGA

SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

TONGA COUNCIL

MARKET SERVICE

BP : 46 TONGA

PO BOX : 46 TONGA

**DÉCISION MUNICIPALE N°031/DM/C-TGA/S/1/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES PHOTO VOLTAIQUE DANS LA COMMUNE DE TONGA**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,**

- VU la Constitution ;
  - VU la N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriale décentralisées ;
  - VU le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 ;
  - VU le Décret N°2010/0239 à 2010/0247 du 26 Février 2010 portant modalités d'exercice de Certaines Compétences transférées par l'Etat aux communes ;
  - VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;
  - VU l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
  - Vu l'arrêté N°000118/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints aux Maire à l'issue du scrutin municipal du 9 Février 2020 dans la Commune de Tonga, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;
  - VU la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commission Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
  - VU la décision municipale N° 035/DM/C-TGA/SG/2020 du 05 Mars 2020 portant constatation de la commission Interne de Passation des marches auprès de la commune de Tonga ;
- Considérant : le DAO N°05/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA/ 2024 DU 06 MARS 2024  
 Considérant : le procès-verbal de la session du 08 Mai 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publiques de la Commune de Tonga ;  
 Considérant : la lettre de proposition du président de [redacted] de Tonga en date du 08 Mai 2024 ;  
 Considérant la nécessité de service

**DECIDE:**

ARTICLE 1er : l'entreprise GROUPEMENT AS CONSULTING & SOTRAGEL SARL RC/YAO/2016/D/38 TEL : 694 91 65 62 est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offre national ouvert suscité pour la fourniture et pose des lampadaires photo voltaïque dans la commune de Tonga

ENTREPRISE	MONTANT EN FCFA		DELAIS	REGIME	NOTE	RANG
	HTVA	TTC				
GROUPEMENT AS CONSULTING ET SOTRAGEL SARL. BP:34881 TEL: 694 91 65 62	49 625000	49 807 875	03(Trois) MOIS	REEL	19/23 Soit 82.61%	1 <sup>er</sup> /1

ARTICLE 2 ; la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

**Ampliations :**

- MINMAP/NDE,

ANP/7-08/19/OUEST

